

Programme et Standards Volontaires Nationaux pour la Musique Instrumentale (Harmonie)

UN PROJET DE
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES HARMONIES
EN COLLABORATION AVEC SES AFFILIÉS PROVINCIAUX

AVEC UNE INTRODUCTION PAR LE DR. DAVID ELLIOTT

Quatrième Édition
(Février 2006)

ISBN 0-9734883-6-0 (IMPRIMÉ)
ISBN 0-9734883-7-9 (EN LIGNE)



COMITÉ DE RÉDACTION

Don Harris, Chaire – Université de la Saskatchewan
Darrell Bueckert – Université de la Saskatchewan
Ian Cochrane – Commission scolaire de Saskatoon
Peter England – Saskatoon

Traduction française :

Jade Piché - Fédération des Harmonies et Orchestres
Symphoniques du Québec

Table des matières

I. Introduction.....	3
II. Aux Administrateurs Scolaires.....	5
III. Moyens, Fins et Buts en Éducation Musicale.....	6
IV. Définition des Termes	8
V. Standards Administratifs Recommandés pour l'Application d'un Programme d'Harmonie.....	9
VI. Standards du Programme	17
VII. Corrélation entre le Programme et les Standards Musicaux à l'Extérieur du Canada	20
VIII. Planification Quotidienne des Cours en Milieu Scolaire	21
IX. Choix et Planification des Unités d'Enseignement ou Projets créatifs.....	26
X. Programmes et Standards Techniques pour les Instruments à Vent	28
XI. Programmes et Standards Techniques pour les Percussions	50

I. Introduction

Les directeurs musicaux développent la compréhension musicale des élèves à travers plusieurs types de prestation – solos, petits ensembles, chorales et orchestres.

La performance musicale requiert plusieurs types de pensées et de savoirs : la pensée en action, la pensée en mots (faits et concepts), savoir quoi faire à partir de l'expérience, la pensée intuitive et émotive et la métacognition.

Lorsque l'on fait référence à l'apprentissage *sur* la musique, nous voulons dire que les élèves apprennent un large éventail de faits et de concepts musicaux tels que : des faits historiques et culturels sur des compositeurs et leurs œuvres; des faits sur la lecture et l'écriture de la musique (la musique est écrite et « parlée » en utilisant un système de symboles unique appelé la notation musicale) ; des concepts théoriques mathématiques sur les formes et structures d'œuvres musicales (la théorie musicale inclut savoir, analyser et être capable de percevoir une multitude de relations sonores) ; des concepts sur comment écouter, chanter, jouer, improviser, composer, arranger et diriger avec expression dans une variété de styles musicaux différents.

Chaque être humain naît avec la capacité de comprendre et d'apprendre à chanter ou à jouer de la musique à un certain niveau (avec un enseignement approprié). Plus les enfants écoutent, font et apprennent la musique, plus ils expérimentent profondément, ressentent et entendent la musique « intérieure ». La connaissance *de* la musique vient avec l'écoute et/ou la pratique de la musique. Les expériences musicales – que les gens ressentent souvent comme étant puissantes, excitantes, émouvantes ou spirituelles – sont vécues en écoutant et/ou en faisant de la musique.

Pour la plupart des gens, l'expérimentation de pièces et de styles de musique particuliers (par exemple, écouter ou participer à l'interprétation de *Court Festival* de William Lathan) sont plus profondes et significatives que lire ou entendre parler à propos de la musique. Nous apprenons *sur* la musique pour entendre et expérimenter la musique plus profondément. Apprendre *sur* la musique est un outil pour enrichir notre expérience *de* la musique. Nos expériences musicales « nous amènent à des endroits » où nous ne pouvons aller autrement et nous enseignent des choses sur la vie que nous ne pouvons savoir autrement. Peut-être est-ce de cette façon que nos ancêtres ont créé la musique. Être un artisan créateur d'événements musicaux pour d'autres ou pour soi-même est une des expériences les plus puissantes à la portée des humains.

Apprendre à écouter et à jouer de la musique ne peut être séparé du fait d'apprendre *sur* la musique. Les deux progressent en tandem. Apprendre à propos de la musique ou un style de musique pousse et motive les élèves seulement si apprendre *sur* la musique est lié de près avec expérimenter ou faire de la musique. En tant qu'êtres qui pensent et qui ressentent, nous avons besoin de savoir et de sentir tout ce que la musique a à offrir.

Le rôle du musicien est d'être un auditeur, un interprète, de réagir à la musique et aux créations musicales. La fonction d'une éducation musicale est de fournir des opportunités de connaître et d'expérimenter à propos de la musique profondément et intelligemment. La vraie mesure d'une excellente éducation musicale n'est pas que les élèves connaissent beaucoup

de choses à propos de la musique, mais que les élèves aient un savoir faire pour écouter et faire de la musique agréablement, avec satisfaction et réalisation de soi.

L'erreur fondamentale en éducation musicale est de penser à la « musique » comme quelque chose d'externe à l'esprit, quelque chose qu'on « étudie » et à propos de laquelle on lit.

La musique n'est ni une partition, ni des sons organisés de façon expressive (parce que la parole peut être définie de cette façon également). La musique va beaucoup plus loin que des notes ou des mots. Elle est une présence vivante à l'intérieur de l'être : la musique est quelque chose qui arrive lorsque des sons musicaux créés par les humains rencontrent ou s'entrecroisent avec le corps et l'esprit d'une personne qui connaît les modèles de sons musicaux pour avoir auparavant expérimenté la création musicale. Les musiciens se consacrent à apprendre toutes sortes de choses à propos de la musique pour expérimenter la réalisation de soi qui résulte de la capacité de s'exprimer personnellement, significativement et créativement en et par la musique.

Ce document fournit la compréhension de ce que les administrateurs scolaires, parents, musiciens et professeurs de musique peuvent faire pour permettre aux enfants d'avoir accès à toutes les formes de pensées et de savoirs musicaux. Essentiellement, ce document encourage la participation à la construction d'un programme musical et de standards à 3 niveaux différents : Standard, Qualité, Compétence. Plus important peut-être, il offre une vision sur comment, avec le temps, beaucoup de gens de la communauté et des organismes musicaux canadiens pourraient travailler ensemble pour supporter et construire une éducation musicale dans nos écoles.

Dr. David Elliott

New York University

Auteur de *Music matters ; A new philosophy of music education*

II. Aux Administrateurs Scolaires

Nous espérons que ces documents aideront les professeurs de musique, les administrateurs, les commissions scolaires, les commissaires, le ministère de l'éducation, nos organismes musicaux partenaires provinciaux et nationaux, les parents de musiciens et l'industrie musicale à découvrir le potentiel d'une éducation musicale via un programme d'harmonie scolaire. L'Association Canadienne des Harmonies offre trois niveaux de programme et standards volontaires qui peuvent appuyer les directeurs musicaux dans l'amélioration de l'éducation musicale dans leur communauté. Nous invitons les directeurs musicaux à travers le Canada à partager ces documents avec l'administration de leur école et, ensemble, prendre des décisions qui, avec le temps, amélioreront la qualité de l'enseignement de la musique dans nos écoles. Les programmes et standards de l'ACH sont *volontaires*, permettant à chaque directeur musical de choisir comment il les utilisera pour améliorer la réussite de ses élèves en musique.

III. Moyens, Fins et Buts en Éducation Musicale

Une éducation musicale à travers un programme de musique basé sur la prestation développe plusieurs des **moyens** qui permettent à l'enfant d'agir avec créativité tout au long de sa vie. Certains de ces moyens pour développer et expérimenter la créativité comprennent :

- **du savoir-faire** (incluant au moins deux conditions clé)
 - Les compétences doivent aller au même rythme que la vision musicale de l'élève (il doit avoir la compétence pour produire les sons comme il les visualise). Ceci est un facteur clé pour la motivation de l'élève et pour le développement de sa créativité.
 - Aussi souvent que possible, les compétences sont mises en pratique à l'insu de l'élève (sans avoir à y penser). Ceci est un facteur clé dans l'expérimentation de la musique comme une fusion entre le corps et l'esprit. C'est aussi un facteur clé dans notre habileté à connaître et expérimenter la musique comme une activité de groupe.
- **des connaissances** à propos de la musique (histoire de la musique, la théorie et les contextes sociaux, politiques et/ou culturels qui entourent les œuvres musicales) et les autres arts (les processus communs et les éléments).
- **la pensée complexe** (les conditions clé incluent de trouver des problèmes, solutionner des problèmes, la pensée critique et créative, la métacognition, revisualiser/pratiquer, l'appropriation, la voix personnelle, l'engagement, l'intensité).
- **des plans personnels et des stratégies** (les conditions clé incluent la pratique et les techniques de recherche, l'ouverture, l'enthousiasme et l'expertise dans le développement de la connaissance et des compétences dans une grande variété de domaines importants dans le rôle des interprètes).
- **des attitudes et valeurs** (Les conditions clé incluent la confiance, la compétence, la coopération, le respect et le courage).
- **des conditions** (Les conditions clé incluent la durée et la fréquence des leçons, les dotations en personnel, les horaires, les ratios élèves/enseignants, une atmosphère caractérisée par l'absence de coercition et la continuité dans l'expérience d'apprentissage).

Une éducation musicale permet aux enfants de développer ces moyens dans des activités et des situations concrètes (ex. : répétitions, pratiques) ; des environnements musicaux qui favorise la créativité.

Ces moyens font partie de ceux qui doivent être développés pour que l'éducation musicale atteigne son **but** éducatif : agir en tant que véhicule pour atteindre notre potentiel d'agir et d'expérimenter en tant que :

- Amalgame de la pensée, du corps et de l'esprit
- Personnes spirituelles
- Personnes passionnées
- Personnes « communautaires »
- Créateurs, souvent avec d'autres, de produits ou évènements musicaux très significatifs

C'est à travers ces moyens et objectifs que les **but**s de l'éducation musicale peuvent être atteints : bâtir et soutenir notre culture. Le potentiel d'atteinte de ces buts augmente à mesure que les programmes de musique passent du niveau Standard au niveau Qualité et, ultimement, au niveau Compétence.

IV. Définition des Termes

A. Trois **niveaux de réussite** de l'élève en éducation musicale à l'école sont décrits : **Standard, Qualité et Compétence**. Le niveau Compétence est le plus haut niveau de réussite.

B. Programme Principal

Dépendamment du niveau du programme (Réussite Standard, Qualité et Compétence), un programme principal peut impliquer les élèves dans un ou plusieurs des types d'ensembles parmi les suivants : harmonie, ensemble à vents, ensemble de chambre, ensemble de jazz, combo jazz, ensemble de famille d'instruments, solo avec ou sans accompagnement, ensemble instrumental de cultures, de styles, ou de genres variés comme Celtique, Autochtone/Aborigène/Indien, Métisse ou contemporain.

C. Spécialiste en musique

Au Québec :

- Un spécialiste en musique a obtenu un Baccalauréat en musique – concentration enseignement collectif. Ce diplôme lui permet d'enseigner la musique au primaire et au secondaire.

Ailleurs au Canada :

- Un spécialiste en musique a obtenu deux diplômes, un Baccalauréat en Musique – éducation musicale et un Baccalauréat en Éducation (B.Mus./B.Ed.) ou un seul diplôme, un Baccalauréat en Musique – éducation musicale.
- Tous les spécialistes en musique sont certifiés en tant qu'enseignants réguliers soit au primaire ou au secondaire.
- Les spécialistes en musique au primaire sont certifiés pour enseigner n'importe quelle matière de ce niveau.
- Les spécialistes en musique au secondaire sont certifiés pour enseigner au moins une autre matière du programme (par exemple Anglais/Français, Physique, art dramatique). Des exceptions peuvent s'appliquer. Par exemple, en Colombie-Britannique, les enseignants détenant un Baccalauréat en Musique – en éducation au secondaire peuvent être certifiés pour enseigner la musique seulement.
- Certains diplômes d'enseignement au secondaire rendent possible la certification dans plus d'une matière principale (Anglais/Français et mathématiques).
- Certains diplômes d'enseignement permettent aux diplômés d'étudier pour devenir spécialiste en musique au primaire et au secondaire (la formation dans une autre matière principale sera normalement limitée soit au primaire OU au secondaire). Cette combinaison peut être utile dans un contexte rural ou un contexte urbain où il y a peu d'élèves dans les écoles. Les aires de spécialisation en musique incluent la chorale (et/ou par exemple harmonie, guitare, cordes). Des aires de spécialisation additionnelles peuvent inclure la composition, l'histoire de la musique ou la théorie musicale.

D. Spécialiste Ressource en musique

- En général, un spécialiste ressource en musique détient un Baccalauréat en musique, un DESS ou un diplôme spécialisé en musique d'une institution reconnue (par exemple les Conservatoires de Musique du Québec, le Royal Conservatory of Music, le Trinity College à London, le Humber College ou le Grant MacEwan College).

- En coopération avec l'école et les administrateurs, le spécialiste en musique peut engager des spécialistes ressource en musique.
- Les spécialistes ressource en musique ont une expertise pédagogique spécialisée, fournissent un support pédagogique au programme à long terme et à la planification des buts d'un ou plusieurs spécialistes en musique. Sur la recommandation de ceux-ci, des spécialistes ressource peuvent être engagés pour fournir un support dans des domaines tels que le jazz, la théorie musicale, l'histoire de la musique, la formation auditive, la composition ou des leçons privées sur les instruments à vents ou les percussions.
- L'engagement de spécialistes ressource en musique est souvent financé grâce à l'aide des associations de parents, des parents, de chaque école ou de la commission scolaire.
- Il est présumé que les spécialistes en musique qui offrent le programme du niveau Compétence reçoivent du support de la part de spécialistes ressource.

E. Système des degrés scolaires

Ceci fait référence à la séquence standard des degrés scolaires dans les écoles du Canada.

- Au Québec, le cycle secondaire commence après la 6^e année et s'étend sur une période de cinq années appelées secondaire 1 à 5. C'est pourquoi on ne retrouve pas de référence à une année du secondaire du système québécois dans les sections IX et X.
- Dans les autres provinces, la plupart des élèves évoluent dans une séquence de niveau commençant en 1^{ère} année et se terminant en 12^e année.

F. Système de classement du répertoire pour harmonie

- Il existe un système de classement du répertoire (en Amérique du Nord) qui classe le répertoire pour harmonie du grade 0.5 (débutant) au grade 6 (avancé). Ce système est très utilisé dans les descriptions du répertoire pour harmonie, jazz et pour différents types d'ensembles.
- Les élèves démontreront une compréhension grandissante de la musique et des habiletés de plus en plus complexes appliquées à une variété de formes, de styles et de genres musicaux. Une progression suggérée des grades de répertoire se retrouve dans la section X « Standards techniques » vis-à-vis chaque degré scolaire.

G. Royal Conservatory of Music, les Conservatoires de Musique du Québec ou institutions équivalentes

- Le RCM, les Conservatoires du Québec et des institutions équivalentes offrent des systèmes standards d'enseignement qui développent les habiletés musicales incluant cinq sujets d'étude décrits dans la section VII B. Ces systèmes sont un guide dans le développement de la compréhension et des habiletés :
 - en interprétation à l'instrument en suivant la séquence des niveaux (ex. : RCM niveaux 2, 4, 6, 8 et 10).
 - théorie musicale en suivant la séquence des niveaux.
 - En harmonie, contrepoint et analyse en suivant la séquence des niveaux (ex. : Introduction à l'harmonie, Harmonie 3 ou Introduction au clavier, Harmonie 4 ou Clavier intermédiaire, Contrepoint 4, Harmonie 5 ou Clavier avancé, Analyse).
- Les programmes scolaires de musique peuvent choisir de faire progresser certains élèves dans le système du RCM, des Conservatoires du Québec ou des institutions

équivalentes au niveau **Qualité**. Au niveau **Compétence**, on peut choisir d'impliquer la majorité des élèves à rencontrer les exigences de ces institutions. Ces exigences sont décrites dans la Section X, « Standards Techniques ».

H. Cours en classe

Ce terme fait référence aux cours de musique intégrés dans l'horaire ou aux cours où le principal but est de développer la compréhension musicale et des habiletés telles que décrites dans la section VI A-C (tous les niveaux) et E (niveaux Qualité et Compétence seulement). Dans tous les niveaux, l'enseignement en classe implique une variété de livres de méthode incluant des études pour l'instrument, des études techniques et rythmiques et des chorals. Les programmes de niveaux Qualité et Compétence vont ajouter à cela une grande variété de ressources (humaines et matérielles) comme moyen d'améliorer la compréhension et les habiletés des élèves.

I. Répétition

Ce terme fait référence à des répétitions incluses ou non dans l'horaire pendant lesquelles le principal but est de développer la compréhension et les habiletés des élèves telles que décrites dans la Section VI D (tous les niveaux). Les élèves sont à ce moment impliqués dans la répétition de répertoire d'un petit ou grand ensemble.

J. Savoir-faire

C'est la mesure de la capacité du musicien à utiliser son savoir musical et ses habiletés dans sa pratique de la musique (ex. : lors d'activités telles que l'improvisation, l'interprétation, la direction, les répétitions, la critique, la recherche des problèmes et leur résolution.

K. Créativité

- La créativité est perçue comme un **processus** holistique et délibéré. En soi, la créativité est une recherche consciente de sens par l'utilisation de la pensée, du corps et de l'esprit pour la production expressive de sons.
- La créativité est également perçue comme une **expérience**. Elle est donc une expérience de soi et des autres engagés dans une production musicale. C'est l'une des expériences les plus puissantes et complexe à la portée des êtres humains.

V. Standards Administratifs Recommandés pour l'Application d'un Programme d'Harmonie.

A. Principes généraux pour tous les programmes

- La musique est considérée comme une matière principale dans le système scolaire du primaire jusqu'en 8^e année/sec. 2 inclusivement.
- Les spécialistes en musique sont engagés pour enseigner le contenu du programme de musique de l'école. Dans les écoles où la population d'élèves est plus petite, les spécialistes en musique sont engagés pour enseigner une combinaison de matières incluant la musique.
- Une priorité est donnée dans l'attribution des tâches de l'enseignant à la transmission d'une suite de programmes d'enseignement de la musique qui développe les connaissances et les habiletés musicales de la Maternelle à la fin du secondaire.
- En général, l'enseignement en classe est prévu à l'intérieur de l'horaire. Les répétitions d'ensemble et les périodes avec des spécialistes ressource sont prévues à l'intérieur ou à l'extérieur de l'horaire. Dans certaines écoles, les répétitions à l'extérieur des heures de cours régulières sont quand même considérées comme faisant partie du programme.
- Les spécialistes en musique au primaire enseignent un programme de musique d'une durée de six ans (1^{re} à 6^e année). Dans les programmes de niveau Qualité et Compétence, l'enseignement musical devrait atteindre ou dépasser les standards approuvés par L'Association Canadienne des Musiciens Éducateurs, la Coalition pour l'Éducation Musicale au Canada et l'Association Canadienne des Harmonies dans le document *Achieving Musical Understanding – Concepts and Skills for Pre-Kindergarten to Grade 8/Sec. 2* (2000).

B. Itinérance, groupement des élèves, élaboration de l'horaire et attribution du temps d'enseignement.

1. Itinérance

Le concept du spécialiste itinérant est une pratique acceptée dans plusieurs régions. Les raisons motivant une telle pratique vont de l'économie de coûts et de personnel à rencontrer les exigences du programme. Dans ce document, l'itinérance fait référence aux spécialistes en musique et non aux spécialistes ressource (qui sont considérés comme "para professionnels" dans certaines régions).

Niveau Standard

- Le nombre d'élèves ou la tâche de l'enseignant peut demander d'enseigner dans plus d'une école.

Niveau Qualité

- Le nombre d'élèves ou le soin pris à l'engagement et à "l'utilisation" du spécialiste en musique fait en sorte qu'il ou elle enseigne dans une ou deux écoles.

Niveau Compétence

- Le nombre d'élèves ou le soin pris à l'engagement et à "l'utilisation" du spécialiste en musique fait en sorte qu'il ou elle enseigne dans une seule école.

Même si généralement l'itinérance n'est pas recommandée, elle est cependant nécessaire à la réussite musicale des élèves dans certains systèmes scolaires. Par

exemple, dans un contexte où l'itinérance n'est pas permise, que l'enseignement de la musique commence en 7^e année/sec. 1 et que le nombre d'élèves dans les écoles est relativement petit, les spécialistes en musique se retrouvent à enseigner pour un haut pourcentage de leur tâche d'autres matières et peu de musique. On demande aux spécialistes en musique et aux administrateurs scolaires de considérer les avantages d'avoir des spécialistes qui enseignent dans une seule école versus des spécialistes qui évoluent dans un système d'itinérance (où l'enseignant est engagé pour enseigner dans deux écoles ou plus). On demande que pour les décisions concernant l'assignation des enseignants, la priorité soit mise sur la qualité du programme donné par un spécialiste en musique qualifié qui contribuera à améliorer la réussite des élèves.

2. Regroupement des élèves

Lors de la formation des listes de classe, les administrateurs scolaires et les spécialistes en musique peuvent prendre en considération plusieurs options de regroupement des élèves qui peuvent améliorer la réussite des élèves. Il faut envisager de **grouper les élèves par instrument** (pour les cours en classe).

Niveau Standard

- Les élèves évoluent dans des groupes d'instrument mixtes.

Niveau Qualité

- Les élèves évoluent dans des groupes formés par des catégories ou familles d'instruments (ex. : les cuivres, les bois ou les percussions).

Niveau Compétence

- Les élèves évoluent dans des groupes formés d'instruments semblables (ex. : flûtes, saxophones, trompettes, cuivres graves, anches doubles, percussions).

3. Élaboration de l'horaire

- Les décisions prises concernant l'horaire des cours contribuent de façon significative au niveau de réussite des élèves dans une école ou dans un système scolaire. Par exemple, alors qu'une école prévoit deux rencontres par semaine et qu'une autre prévoit trois rencontres par semaine, la première peut obtenir de meilleurs résultats. Pourquoi ? Les élèves se rencontrent une fois par semaine (à l'intérieur de l'horaire) pour une période de 60 minutes groupés par instruments semblables avec un spécialiste de cet instrument et pour une répétition d'ensemble de 120 minutes à l'extérieur des heures de classe mais considérée comme faisant partie du programme. La deuxième école prévoit trois rencontres de 45 minutes de groupes formés d'instruments mixtes sans possibilité de répétitions d'ensemble avant la semaine d'une performance.
- En général, les programmes du niveau Standard offrent peu ou pas de flexibilité dans l'élaboration de l'horaire. Les programmes de niveaux Qualité et Compétence, pour leur part, offrent cette flexibilité dans le but de rencontrer les exigences du programme.

4. Attribution du temps d'enseignement

- Le personnel enseignant dans certains programmes des niveaux Qualité et Compétence peut permettre un très haut niveau de réussite des élèves avec des rencontres moins fréquentes que mentionné plus bas. Par exemple, des écoles

offrant des rencontres en privé ou en petits groupes d'instruments semblables données par une combinaison de spécialistes en musique et de spécialistes ressource peuvent atteindre un haut niveau de compréhension et d'habiletés musicales chez leurs élèves avec une rencontre de 60 minutes et une répétition de 120 à 160 minutes par semaine.

- Il est présumé que des programmes de niveaux Standard, Qualité ou Compétence au primaire soient des préalables à l'établissement et au soutien de programmes de musiques instrumentales à des niveaux équivalents.
- De la maternelle à la 6^e année, l'emphase est mise sur la durée et la fréquence des cours. Les spécialistes en musique du primaire retrouvent ci-dessous les temps et les fréquences des cours des différents niveaux de programme:

ANNÉE	NIVEAU	EN CLASSE OU RÉPÉTITION	DURÉE	FRÉQUENCE PAR SEMAINE	DURÉE TOTALE
Mat.	STANDARD	CLASSE	20	2	40
	QUALITÉ	CLASSE	20	3	60
	COMPÉTENCE	CLASSE	20	4	80
1-4	STANDARD	CLASSE	30	3	90
	QUALITÉ	CLASSE	30	5	150
	COMPÉTENCE	CLASSE	40	5	200
5-6	STANDARD	CLASSE	40	2	80
		RÉPÉTITION	40	1	40
				Total	120
5-6	QUALITÉ	CLASSE	40	4	160
		RÉPÉTITION	30	1	30
				Total	190
5-6	COMPÉTENCE	CLASSE	40	5	200
		RÉPÉTITION	30	2	60
				Total	260

- Au primaire et durant les deux premières années du secondaire, l'emphase est mise sur la durée et la fréquence de l'enseignement de la musique instrumentale (harmonie). Dû à de nombreux facteurs tels que le regroupement des élèves, le ratio élèves/enseignant et l'embauche de spécialistes en musique et de spécialistes ressource, le nombre total de minutes par semaine est plus important que la répartition suggérée de ces minutes entre l'enseignement en classe et les répétitions d'ensemble.

- Les durées et fréquences d'enseignement pour la 7^e à la 9^e année/sec. 1 à 3 harmonie sont énumérées ci-dessous :

ANNÉE	NIVEAU	CLASSE OU RÉPÉTITION	DURÉE	FRÉQUENCE PAR EMAINE	DURÉE TOTALE
7 ^e à 9 ^e Années Sec. 1 à 3 (l'appellation peut varier à travers le Canada)	STANDARD	CLASSE	45	2	90
		RÉPÉTITION	30	1	30
		Total			120
	QUALITÉ	CLASSE	45	3	135
		RÉPÉTITION	45	1	45
		Total			180
	COMPÉTENCE	CLASSE	45	5	225
		RÉPÉTITION	45	1	45
		Total			270

- Pendant les trois dernières années du secondaire, l'accent est mis sur la durée et la fréquence de l'enseignement de la musique instrumentale (harmonie). Les cours en classe et les répétitions d'ensemble dans le tableau ci-dessous sont non semestrialisés, donc donnés tout au long de l'année scolaire. Dû à de nombreux facteurs tels que le regroupement des élèves, le ratio élèves/enseignant et l'embauche de spécialistes en musique et de spécialistes ressource, le nombre total de minutes par semaine est plus important que la répartition suggérée de ces minutes entre l'enseignement en classe et les répétitions d'ensemble.
- Les durées et fréquences d'enseignement pour les 10^e à 12^e année/sec. 4 et 5 sont :

ANNÉE	NIVEAU	CLASSE OU RÉPÉTITION	DURÉE	FRÉQUENCE PAR SEMAINE	DURÉE TOTALE
10 ^e à 12 ^e Années 4 ^e -5 ^e Secondaires non semestrialisé	STANDARD	CLASSE	60	1 jour sur 2	120-180
		RÉPÉTITION	50	1	50
		Total			170-230
	QUALITÉ	CLASSE	60	5	300
		RÉPÉTITION	50	1	50
		Total			350
	COMPÉTENCE	CLASSE	80	5	400
		RÉPÉTITION	50	1	50
		Total			450

C. Ratios élèves/enseignants

Niveau Standard

- Le ratio élèves/enseignant n'excède pas 200 :1. Le ratio sera moindre lorsqu'un spécialiste en musique sera assigné à enseigner d'autres matières (incluant la musique au primaire et durant les deux premières années du secondaire) ou lorsqu'il est appelé à enseigner dans plus qu'une école.

Niveau Qualité

- Le ratio élèves/enseignant n'excède pas 150 :1. Le spécialiste en musique est engagé comme professeur de musique à temps plein. On remarque de la flexibilité dans la reconnaissance du temps d'enseignement à l'intérieur, mais également à l'extérieur de l'horaire normal de cours. Du temps est reconnu pour l'enseignement et l'administration d'activités telles que l'harmonie, l'ensemble à vent, les ensembles de Jazz, les solos et les petits ensembles.

Niveau Compétence

- Le ratio élèves/enseignant n'excède pas 120:1. Le spécialiste en musique est engagé comme professeur de musique à temps plein. On remarque une flexibilité évidente dans la reconnaissance du temps d'enseignement à l'intérieur mais également à l'extérieur de l'horaire normal de cours. Du temps est reconnu pour l'enseignement et l'administration d'activités telles qu'un ensemble à vents, une harmonie, un ensemble de jazz, des solos, des petits ensembles et combo jazz.
- **Notes :** Il est présumé que les programmes du niveau Compétence reçoivent du **support de la part des Commissions Scolaires, des directions d'écoles, des parents ou répondants et/ou des associations de parents.** Ce support permet des activités telles que :
 - Des leçons régulières, privées ou en petits groupes d'instruments semblables sur place.
 - Des leçons privées ou en groupe de formation auditive, théorie musicale, histoire de la musique et/ou improvisation jazz sur place.
 - Coaching de petits ensembles sur place.

D. Consultants ou Conseillers Pédagogiques en Arts et en Musique

Il est recommandé que :

Niveau Standard

- Les Commissions Scolaires comprenant plus de 40 écoles ont un Consultant ou Conseiller pédagogique en arts ou en musique à temps plein. Celles de moins de 40 écoles devraient en avoir un à temps partiel.

Niveau Qualité

- Les Commissions Scolaires comprenant plus de 40 écoles ont un Consultant ou un Conseiller pédagogique en musique à temps plein qui supervise et aide au développement professionnel des spécialistes en musique. Celles de moins de 40 écoles devraient en avoir un à temps partiel.

Niveau Compétence

- Les commissions scolaires comprenant plus de 40 écoles ont un Consultant ou Conseiller pédagogique en musique à temps plein ayant la responsabilité et l'autorité d'engager, assigner, superviser, coordonner, développer professionnellement et évaluer les spécialistes en musique. Les plus grosses commissions scolaires auront un consultant en arts à temps plein et plusieurs consultants en musique à temps partiel. Le consultant en arts a la responsabilité et l'autorité d'engager, assigner et superviser alors que les consultants en musique ont la responsabilité et l'autorité de développer professionnellement et évaluer les spécialistes en musique. Les plus petites commissions scolaires devraient engager des consultants à temps partiel.

VI. Standards du Programme

Dans un programme du niveau **Standard**, on dénote la planification de l'enseignement des habiletés présentes aux points A à D ci-dessous. Après chaque année d'étude, les élèves démontrent des connaissances et des habiletés dans l'interprétation d'un répertoire d'harmonie de plus en plus demandant de grades 1 à 5.

Normalement, à tous les niveaux, de deux à quatre programmes de répertoire en 7^e-8^e année/sec.1-2 et de trois à cinq programmes de répertoire sont interprétés par les élèves par année.

Dans un programme du niveau **Qualité**, on dénote la planification de l'enseignement des habiletés présentes aux points A à E ci-dessous. Après chaque année d'étude, les élèves démontrent des connaissances et des habiletés dans l'interprétation d'un répertoire d'harmonie de plus en plus demandant de grade 1 à 5.5. Le spécialiste en musique crée des unités d'enseignement pour guider l'élève dans ses apprentissages (voir Section IX.).

Dans une école où le programme de musique est du niveau **Compétence** on dénote la planification de l'enseignement des habiletés présentes aux points A à E ci-dessus. Après chaque année d'étude, les élèves démontrent des connaissances et des habiletés dans l'interprétation d'un répertoire d'harmonie de plus en plus demandant de grades 1 à 6. Des « projets portfolio » sont créés pour guider l'élève dans son apprentissage (voir Section IX.). Comme alternative au « projets portfolio » et aux Standards décrits dans la section X., les écoles peuvent choisir de rencontrer les exigences décrites à la Section VII. B. au niveau Compétence.

En supposant six années d'étude consécutives (cinq au Québec), commençant en 7^e année/sec. 1, les élèves démontrent après chacune de ces années un haut niveau de compréhension et d'habileté musicale dans :

A. Le Savoir-Faire

- En musique, le savoir-faire peut être défini comme la capacité de modeler du matériel sonore en événement expressif (ex. : l'élève démontre de la compréhension et des habiletés à la maîtrise de l'embouchure, la respiration, la balance, le fondu, les pratiques d'interprétation et plus – à mesure qu'il a l'opportunité de prendre des décisions musicales).
- Trois facteurs clés doivent être présents dans le développement du savoir-faire :
 1. Le **savoir-faire doit rester en contact avec la vision musicale** (la compréhension et les habiletés musicales doivent servir les attentes ou le désir de l'élève de modeler les sons de façon expressive).
 2. À tous les niveaux, la **démonstration du savoir-faire** peut se faire **de façon inconsciente** (dans le but d'une interprétation expressive).
 3. À tous les niveaux, le savoir-faire est perçu comme **un moyen de développer la vision musicale** de chaque élève (les élèves sont encouragés à prendre des décisions personnelles lorsqu'ils travaillent des idées musicales).
- En général, les exigences du savoir-faire sont clairement définies, soigneusement structurées et existent depuis des générations dans notre culture musicale.

- Les outils du savoir-faire musical sont définis dans une séquence de niveaux et sont décrits dans les documents des programmes provinciaux ou dans les syllabus d'institutions telles que le Royal Conservatory on Music ou les Conservatoires du Québec.
- Les exigences dans le développement du savoir-faire sont décrites en début d'année et incluent l'apprentissage par des moyens écrits et pratiques.
- Dans le contexte scolaire, l'étude et la pratique du savoir-faire a habituellement lieu au début de chaque période de cours et fait partie de la routine de pratique personnelle de l'élève.
- L'évaluation du savoir-faire a habituellement lieu deux fois par année soit une fois avant les vacances de Noël ou à la fin du semestre et à la fin de l'année scolaire.
- Pendant chaque année d'étude, les élèves démontrent un haut niveau de connaissances et d'habiletés à travers l'interprétation d'un répertoire d'harmonie de grade 1 à 6.

B. Du matériel spécifique à l'instrument sélectionné pour aborder les particularités techniques ou pour régler certaines difficultés spécifiques (ex. : des exercices pour développer le legato chez les trombonistes, le passage du pont à la clarinette, les sons bouchés au cor, les roulements ou la tenue de baguettes pour les percussionnistes).

- Ces exercices sont écrits par l'enseignant et distribués aux élèves en plus d'exercices tirés de cahiers et méthodes spécifiques à chaque instrument (ex. : Méthode de hautbois de K. Gekeler ou Advanced Slide Technique de R. Marsteller).
- Ces exercices permettent au musicien de prendre des décisions musicales sans contrainte d'un manque de technique.
- L'aisance dans ces techniques est un préalable à la croissance artistique, à la motivation, à la confiance et au développement d'une vision personnelle du musicien.
- Les exigences pour cette partie de l'apprentissage sont assignées dans un ordre précis pour chaque instrument et peuvent inclure des moyens d'apprentissage écrits et pratiques.
- L'étude et la pratique d'exercices spécifiques à chaque instrument ont habituellement lieu au début de chaque période de cours.
- L'évaluation des exercices spécifiques à chaque instrument est sur une base périodique.

C. L'application des connaissances et des habiletés dans l'interprétation de chorals et d'études présents dans **des méthodes de classe** (ex. : Standard of Excellence, Accent on Achievement).

- L'étude et la pratique de matériel tiré de méthode ont lieu à toutes les périodes de cours.
- L'évaluation de la réussite de l'élève dans son travail avec la méthode est hebdomadaire.

D. L'application des connaissances et habiletés dans l'interprétation du **répertoire pour vents et percussions.**

Tous les niveaux

- Tous les élèves font partie d'une harmonie ou d'un ensemble à vents.
- En commençant en 8^e ou 9^e année/sec. 2 ou 3, les élèves devraient avoir la possibilité de faire partie d'un grand ensemble de jazz.

Niveau Qualité

- En commençant en 7^e jusqu'en 9^e année/sec. 1 à 3, les élèves participent en solo et en ensemble à des festivals grâce à des partenaires provinciaux de La Fédération canadienne des festivals de musique ou par l'entremise d'un festival local. On encourage les élèves à continuer à y participer après la 9^e année ou sec. 3.
- Les élèves ont la possibilité de développer des habiletés en improvisation jazz dans un contexte de combo.
- Les spécialistes en musique sont encouragés à donner l'opportunité aux élèves de développer des habiletés d'interprétation dans des ensembles représentant différentes cultures musicales, styles ou genres tels que celtique, autochtone/Aborigène/Indien, Métisse ou contemporain.

Niveau Compétence

- En commençant en 7^e année jusqu'en 12^e année/sec. 1 à 5, les élèves participent en solo et en ensemble à des festivals grâce à des partenaires provinciaux de la Fédération canadienne des festivals de musique ou par l'entremise d'un festival local.
- Les élèves ont la possibilité de développer des habiletés en improvisation jazz dans un combo et grâce à des cours offerts en improvisation jazz.
- Les spécialistes en musique sont encouragés à donner l'opportunité aux élèves de développer des habiletés d'interprétation dans des ensembles représentant différentes cultures musicales, style ou genre tels que celtique, autochtone/Aborigène/Indien, Métisse ou contemporain.

E. Unités d'Enseignement ou projets portfolio (Niveau Qualité et Compétence seulement)

Voir section IX.

VII. Corrélation entre le Programme et les Standards Musicaux à l'Extérieur du Canada

A. Corrélation avec les affiliés provinciaux de la Fédération canadienne des festivals de musique

- Dans les écoles ayant un programme de niveaux Qualité ou Compétence, la formation de petits ensembles et la préparation de solos sont en lien direct avec la Fédération Canadienne des Festivals de Musique ou avec un festival local.
- Voir section VI, D. pour les exigences concernant les solos et les petits ensembles.

B. Corrélation avec le Royal Conservatory of Music, les Conservatoires du Québec ou systèmes équivalents (cette section utilise les exigences du RCM)

Tous les Niveaux

- Au bout de six ans du programme, les élèves atteindront les exigences pour les rudiments de 2^e année du RCM ou l'équivalent.
- Dans les programmes des niveaux Qualité de Compétence, les spécialistes en musique au primaire auront couvert une partie de cette matière de la maternelle à la 6^e année.

Niveau Compétence

La planification et le contenu du programme sont en lien avec les Conservatoires de musique du Québec, le RCM ou des exigences d'évaluation semblables. Les étudiants compléteront :

- Les six premiers niveaux d'examen d'interprétation (RCM 2, 4, 6, 8, 10 ou des équivalents). Des extraits du répertoire pour vents peuvent être substitués aux traits d'orchestre.
- Formation auditive RCM 2, 4, 6, 8 ou l'équivalent
Dans les programmes de niveau Qualité et Compétence, les spécialistes en musique au primaire auront couvert une partie de cette matière de la maternelle à la 6^e année.
- Lecture à vue (à l'instrument) RCM 2, 4, 6, 8 ou l'équivalent
Dans les programmes de niveau Qualité et Compétence, les spécialistes en musique au primaire auront couvert une partie de cette matière de la maternelle à la 6^e année.
- Introduction à l'harmonie (écriture), Harmonie 3, Introduction à l'harmonie au clavier (optionnel)
Des projets créatifs peuvent être substitués à ces cours avancés.

VIII. Planification Quotidienne des Cours en Milieu Scolaire

A. Définition d'une leçon en classe en milieu scolaire

- La leçon en classe est différente de la répétition d'ensemble. Même si la leçon en classe peut inclure du travail de répertoire, ceci n'est pas le but premier de celle-ci (voir plus bas « Contenu pédagogique de la leçon en classe »).
- La durée d'une leçon en classe peut varier de 5 minutes à une période de cours complète.
- Les leçons en classe peuvent occuper de 10 à 80% du temps alloué à la musique par semaine. Le reste du temps est consacré aux répétitions d'ensemble.
- Le pourcentage de temps consacré aux leçons en classe varie avec l'expérience des élèves. En début de formation, on peut consacrer 80% du temps aux leçons en classe. Ce pourcentage diminuera graduellement pour atteindre 20% de leçons en classe pour les groupes avancés (4^e à la 6^e année d'étude) et 80% de travail du répertoire.
- À tous les niveaux, l'équilibre entre les deux dépend souvent du besoin d'atteindre les objectifs du programme ou d'être prêt pour un concert qui arrive à grands pas.

B. Contenu pédagogique de la leçon en classe

Les éléments suivants font partie des concepts et habiletés en séquence qui sont développés à l'intérieur des leçons en classe :

- La respiration
- L'embouchure
- La production du son
- Le timbre et la qualité du son
- Les articulations
- L'équilibre
- Le rythme (écrit, frappé, dit ou parlé et joué)
- Les gammes et arpèges
- Les nuances
- Exercices spéciaux et études techniques pour chaque élèves ou groupes d'instruments
- Improvisation
- Le phrasé
- Exercices qui prévoient et résolvent les problèmes liés au répertoire
- Intonation
- Style
- Lecture à vue
- Fondu
- Théorie musicale
- Formation auditive
- Écoute
- Contextes historiques et culturels
- Compositeurs
- Et plus !

C. Matériel qui guide la progression à l'intérieur des leçons en classe

Il y a 2 types de matériel qui guident la progression de l'élève. Ils sont inclus dans la planification de presque toutes les périodes de cours.

1. Une collection diversifiée de matériel sélectionné pour développer de façon séquentielle la plupart des concepts et habiletés mentionnés plus haut en VIII, B. Des objectifs sont fixés et évalués de deux à quatre fois par année. Ce matériel est utilisé de façon similaire à la façon qu'un musicien organise sa pratique quotidienne personnelle.
2. Des séries de méthodes telles que *Standard of Excellence* ou *Accent on Achievement* sont utilisées durant les deux ou trois premières années d'étude. Pour les années suivantes, on utilise du matériel et des livres plus spécialisés.

D. Stratégies d'enseignement utilisées dans la planification des leçons en classe

Les éléments suivants sont des stratégies d'enseignement utilisées dans les leçons en classe :

- Emploi de modèles
- « Je fais – tu fais » (faire écho au professeur)
- Techniques de simplification (le jouer plus lentement, le frapper, le chanter, pointer les notes, nommer les notes en rythme, le souffler et plusieurs combinaisons de ces stratégies et de d'autres).
- Varier les exercices, les rendre intéressants, inventer des jeux, utiliser des images, des métaphores, des analogies, des comparaisons, des histoires, etc...
- Des routines de classe démontrent de la discipline individuelle et de l'intérêt pour la réussite.
- Les dix premières minutes d'un cours sont habituellement un moment de travail concentré, après quoi l'enseignant travaille pour que ce qui a été appris devienne significatif pour ce qui est à interpréter.
- Les élèves sont impliqués dans un processus de recherche et de résolution de problème.
- Le rythme d'enseignement est caractérisé par l'efficacité et le rendement.
- L'enseignant travaille à solliciter le corps, la pensée et l'esprit des élèves.
- Des stratégies de questionnement engagent les élèves dans le processus d'apprentissage/prestation.
- Les objectifs sont des défis mais accessibles.
- La séquence des apprentissages est planifiée pour quelques leçons, l'étape en évaluation et l'anne.
- L'enseignant se concentre à répondre aux besoins individuels de chaque élève autant qu'à ceux de l'ensemble.
- Dans les leçons en classe et les répétitions d'ensemble, les élèves sont encouragés à réaliser leur contribution en tant que musiciens et leur relation musicale aux autres à l'intérieur de l'ensemble.
- Les élèves sont encouragés à établir un rapport entre les connaissances, les habiletés et l'interprétation du répertoire.
- L'écoute de performances faites par l'enseignant, des élèves ou groupes d'élèves ou l'écoute d'enregistrements font partie des leçons en classe quotidiennes.
- Les élèves observent l'enseignant qui utilise efficacement des gestes pertinents.

- Les enseignants s'efforcent d'établir une atmosphère en classe et en répétition qui pourrait être caractérisée par l'implication des élèves autant que celle de l'enseignant.
- Le contrôle de l'élève sur sa progression musicale est encouragé par des opportunités de pratique individuelle pendant la leçon en classe (la durée peut varier de 20 secondes à plusieurs minutes de pratique individuelle concentrée).
- Il y a une transition en douceur d'une activité à l'autre et entre la leçon en classe et la répétition de répertoire.

E. Planification de la leçon en classe

La planification de la leçon en classe fait référence à la planification de la portion du temps qui implique l'utilisation de méthodes ou livres techniques (ex. : *Standard of Excellence, Ensemble Drill. I Recommend*), études chorales (ex. : *Treasury of Scales*) ou des exercices supplémentaires pour résoudre des problèmes spéciaux (ex. : techniques de legato pour les trombones). On rédige des plans de leçon en classe pour :

1. Revoir et renforcer les bonnes habiletés d'interprétation et/ou compréhension des concepts.
2. Étendre les bonnes habiletés d'interprétation ou la compréhension des concepts (enseigner de nouvelles habiletés et/ou concepts).
3. Préparer pour les répétitions ou représentations publiques du répertoire (anticiper, résoudre et prévenir les problèmes).

Méthode :

1. Introduire et jouer chaque exercice pour renforcer¹ les bonnes habiletés d'interprétation et de compréhension des concepts (ex. : production du son, embouchure, respiration...). Ceci inclut habituellement de travailler les sons filés, les liaisons (flex), des accords soutenus, des chorales, des gammes et études de gammes, les rythmes, les articulations, les nuances...
2. Les techniques de l'enseignement de rectification sont fréquemment utilisées pour corriger de mauvaises exécutions ou une mauvaise compréhension de certains concepts.
3. Approfondir la technique de production du son, d'embouchure, de respiration, du rythme... Apprendre aux élèves à pousser plus loin leur travail sur des éléments nouveaux ou plus avancés.²
4. Des habiletés et connaissances requises pour l'interprétation du répertoire peuvent être extraites de celui-ci, et être simplifiées dans le but de mieux préparer les élèves pour les répétitions et les performances de ce répertoire particulier (ex. : un problème rythmique, une tonalité non familière, une technique de respiration qui aide au phrasé, un style particulier d'articulation, un passage technique difficile...).

Dans les numéros 1 à 4, on écoute les élèves individuellement, en petits groupes pendant que le grand ensemble joue.

¹ Ici et au #2, il est important de fournir suffisamment d'explications et de faire répéter l'exercice plusieurs fois pour obtenir un haut niveau d'exactitude pour tous les élèves. La répétition et l'exactitude mènent à la confiance et motivent les élèves.

² Ceci est un moment important dans l'enseignement pour la clarification des standards du programme (compréhension et habiletés musicales) sur lequel on se base pour évaluer la réussite des élèves.

F. Grille de planification de la leçon quotidienne³

Date _____ Niveau _____ Classe ou Ensemble _____

Méthode(s) ou matériel supplémentaire :

Introduction motivante et/ou enseignement général dont le but est annoncé aux élèves (écrit au tableau et/ou brièvement discuté).

Exercice/Activité 1 : Page _____ Exercice _____

But précis de l'enseignement :

« L'élève sera capable de...

1. Présenter l'exercice (avec le moins de mots possible – pour renforcer les bonnes habitudes d'interprétation et/ou la compréhension de concepts).
2. Faire jouer l'exercice par les élèves. Les évaluer pendant qu'ils jouent (Écouter les individus et l'ensemble) puis...
3. Soit introduire une mesure corrective ou solidifier ou approfondir l'habileté ou le concept musical ciblé.
 - a. Mesure corrective⁴ (Ceci sera normalement suivi par le passage à l'exercice suivant ou par l'approfondissement de l'habileté ou du concept travaillé)

Et/ou

- b. Utiliser des modèles, des stratégies de questionnement ou des explications pour approfondir une habileté ou un concept musical (comment phraser la phrase de façon plus musicale, jouer/chanter avec une meilleure qualité de son, jouer l'exercice avec plus de facilité, comprendre comment frapper et compter les rythmes...)

³ L'usage de la grille de planification de la leçon quotidienne est appropriée avec des groupes d'élèves de la 6^e à la 12^e année qui travaillent avec des méthodes telles que *Standard of Excellence*, *Ensemble Drill* ou du matériel d'étude supplémentaire.

⁴ Ici et en 3b, il est important de fournir suffisamment d'explications et de faire répéter l'exercice plusieurs fois pour obtenir un haut niveau d'exactitude pour tous les élèves. La répétition et l'exactitude mènent à la confiance et motivent les élèves.

4. Résumé : Revoir (avec les élèves) ce qui a été vu aujourd'hui.

5. Devoirs :

À ce moment, on peut transmettre des messages au groupe qui quitte par la suite, ou passer à la répétition de répertoire. Les spécialistes en musique utilisent souvent les moments de transition (ex. : pendant que les élèves sortent leur folio de répertoire) pour faire des messages d'intérêt général.

6. Évaluation :

7. Idées pour le prochain cours :

IX. Choix et Planification des Unités d'Enseignement ou Projets Créatifs

Général

Dans les programmes de niveau Qualité et Compétence, les unités d'enseignement **ou projets portfolio** sont sélectionnés et désignés pour développer les connaissances et habiletés dérivées du répertoire choisi (ex. : styles musicaux, périodes de l'histoire, théorie et analyse, esthétiques, pratiques et technique d'interprétation, improviser, écouter, critiquer, analyser, discuter et une grande variété d'expériences musicales).

- De 2 à 4 unités d'enseignement ou projets portfolio sont présentés en 7^e et 8^e année/sec. 1 et 2.
- De 3 à 5 unités d'enseignement ou projets portfolio sont présentés en 9^e à 12^e année/sec. 3 à 5.
- Les unités d'enseignement ou projets portfolio sont organisées, ordonnées et articulés sur une période de six ans (cinq au Québec).
- Un programme en spirale fait en sorte qu'on revient aux concepts déjà vus à mesure qu'on solidifie les apprentissages et que nos connaissances et expériences musicales deviennent de plus en plus complexes.

Niveau Standard

- Le choix du répertoire reflétera un effort pour mettre les élèves en contact avec une variété de styles et de genres musicaux.
- Des restrictions administratives et relatives au programme peuvent empêcher un programme de niveau Standard d'offrir de façon constante un programme complet basé sur le choix du répertoire.
- Les expériences d'écoute et de critique peuvent être limitées à des travaux de recherche découlant du répertoire à l'étude.

Niveau Qualité

- Le choix du répertoire est essentiel à la planification du programme à ce niveau. On trouve d'excellentes explications et exemples de programmes modèles basés sur le choix du répertoire dans le chapitre 7, « Curricular models based on repertoire selection » du *Teaching Music Through Performance in Band* (Richard Miles, rédacteur et éditeur, 1997, GIA Publications inc., Chicago, IL.).
- Fournir aux élèves, échelonné sur plusieurs années, un programme qui développe les connaissances et les habiletés dans un grand éventail de styles et de genres musicaux. Cela est accompli par la réalisation basée sur une sélection soignée du répertoire.
- Les spécialistes en musique développent d'unités d'enseignement similaires en portée, étendue et en séquence à ceux mentionnés dans des ouvrages tels que *Teaching Through Performance in Band*.
- Normalement, on couvre une unité par programme de répertoire (de concert).
- L'écoute et la critique de répertoire significatif interprété par l'élève lui-même, des ensembles scolaires ou par des professionnels devraient refléter des habiletés d'analyser et des connaissances relatives à ce niveau.

- Comme alternative au développement d'unités d'enseignement, les élèves peuvent compléter les exigences de ces cours du Royal Conservatory of Music de Introduction à l'harmonie, Harmonie 3 et Introduction à l'harmonie au clavier ou des équivalents.

Niveau Compétence

- À ce niveau, le but premier est de permettre à l'enfant de se développer et de vivre des expériences en tant que musicien.
- Le choix du répertoire est essentiel à la planification du programme à ce niveau. On trouve d'excellentes explications et des exemples de programmes modèles basés sur le choix de répertoire dans le chapitre 7, « Curricular models based on repertoire selection » du *Teaching Music Through Performance* (Richard Miles, rédacteur et éditeur, 1997, GIA Publications inc., Chicago, IL.).
- Fournir aux élèves, échelonné sur plusieurs années, un programme qui développe les connaissances et les habiletés dans un grand éventail de styles et de genres musicaux. Cela est accompli par la réalisation de projets créatifs basés sur une sélection soignée du répertoire.
- Les spécialistes en musique développent des projets créatifs similaires en portée, étendue et en séquence à ceux décrits dans *Un Projet Créatif : Guide de l'enseignant et de l'élève avec matériel de soutien* de D. Harris et *Un compagnon ressource pour le Programme et Standards volontaires nationaux pour la musique instrumentale (harmonie), Niveau Compétence* (Association des Harmonies de la Saskatchewan, Yorkton, SK).
- Les spécialistes en musique développent et évaluent la réussite des élèves en utilisant une grande variété d'outils d'évaluation. On retrouve d'excellents exemples détaillés de ces outils dans :
Tools for powerful student evaluation : A practical source of authentic assessment strategies for music teachers. (Meredith Music Publications, Fort Lauderdale, FL.).
- Normalement, on développe un projet créatif par programme de répertoire (de concert).
- L'écoute et la critique de répertoire significatif interprété par l'élève lui-même, des ensembles scolaires ou par des professionnels devraient refléter des habiletés d'analyse et des connaissances relatives à ce niveau.
- Comme alternative à la réalisation de projets créatifs, les élèves peuvent compléter les exigences de ces cours du RCM de Introduction à l'Harmonie, Harmonie 3 et Introduction à l'harmonie au clavier ou des équivalents.

X. Programme et Standards Techniques pour les Instruments à Vent

Il est préférable de commencer l'enseignement à l'instrument avant la 7^e année/sec. 1, car cela augmente de façon significative le volume de connaissances que l'élève retiendra. Cependant, ce document utilisera la 7^e année/sec. 1 comme 1^{re} année de musique d'ensemble.

À tous les niveaux, les gammes doivent être jouées de mémoire, ascendantes et descendantes, dans différentes tonalités en utilisant des articulations variées. Durant les premières années d'étude, les gammes et arpèges peuvent être brisés dû à des restrictions de registre. Par la suite, les gammes et les arpèges seront étendus pour démontrer la maîtrise d'un registre plus étendu.

Traditionnellement, dans le contexte d'une harmonie, les gammes sont pensées en référence avec une tonalité concert alors qu'en leçons privées elles sont travaillées en référence à la tonalité écrite (ex. : Typiquement, dans le contexte d'une harmonie les clarinettes se réfèrent à la gamme de do écrite en tant que Si^b concert.

La réussite des standards à tous les niveaux est basée sur une exécution parfaite des gammes, arpèges et rythmes.

7^e année/Sec. 1

Gammes et Arpèges 7^e année/sec. 1 (en noires à ♩ = 92)	
STANDARD	Majeures : Si ^b , Mi ^b , Fa, La ^b concert
	Chromatiques : Si ^b et Fa concert
	Articulations : liées, lourées, détachées
QUALITÉ	Majeures : Do, Fa, Si ^b , Mi ^b , La ^b , Sol Ré écrit
	Mineure Mélodique : La écrit
	Chromatiques : Si ^b ou Fa concert
	Articulations : liées, lourées, détachées, liées par deux, deux liées/deux détachées
PROFICIENT	Majeures : Do, Fa, Si ^b , Mi ^b , La ^b , Sol, Ré écrit
	Mineures mélodiques : La, Mi, Ré, Si, Sol écrit
	Chromatiques : Si ^b ou Fa concert
	Articulations : liées, lourées, détachées, liées par deux, deux liées/deux détachées et deux détachées/deux liées

Rythme 7/Sec. 1 (tous les niveaux)

1. L'élève démontrera de la compréhension musicale et des habiletés à :
 - a. Maintenir une pulsation régulière lorsqu'il frappe, compte, chante ou joue.
 - b. Subdiviser la pulsation en deux parties égales lorsqu'il frappe, compte, chante ou joue.

COMPÉTENCE

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 1.5/2.5
- Voir section VI, D.

Unités d'Enseignement ou Exigences d'un Projet Créatif 7/Sec. 1

- Voir Section IX.

Lecture à vue 8/Sec. 2 (Tous les niveaux)

1. En plus des exigences rythmiques de 7^e année/sec. 1, les élèves compteront et frapperont des rythmes présentés sur une seule note en 2/4, 3/4, 4/4, 3/8 ou 6/8 utilisant n'importe quelle combinaison des rythmes suivants incluant les silences équivalents :



2. Les élèves seront capables d'appliquer le concept de la liaison à toutes les figures rythmiques et combinaisons de figures rythmiques de ce niveau. Les élèves devront conserver une pulsation stable et une bonne accentuation rythmique.
3. Les élèves liront à vue une courte composition dans une tonalité majeure ou mineure de du niveau de programme de 7^e année/sec. 1 (répertoire de grade 1-2).

Formation Auditive 8/Sec.

- STANDARD**
1. Reproduction d'une mélodie 8/sec. 2
Les élèves reproduiront une mélodie de cinq notes basée sur les cinq premières notes d'une gamme majeure qui peut contenir un ou plusieurs sauts de tierce après que l'enseignant ait :
 - nommé la tonalité
 - Joué la triade de la tonique une fois et la mélodie deux fois.Note de départ : tonique ou dominante
Tonalité : Si^b, Mi^b, La^b ou Fa majeur concert
Ambitus : à l'intérieur d'une 5^{te} juste
Métrique : 3/4 ou 4/4.
 2. Rythme 8/sec. 2
Les élèves chanteront ou frapperont le rythme d'une courte mélodie après qu'elle ait été jouée deux fois par l'enseignant. Métriques : 2/4 ou 3/4.
 3. Intervalles 8/sec. 2
Les élèves seront capables d'identifier oralement les intervalles de 3^{ce} majeure et 5^{te} juste.
- QUALITÉ**
1. Reproduction d'une mélodie 8/sec. 2
Les élèves reproduiront une mélodie de cinq notes basée sur les cinq premières notes d'une gamme majeure qui peut contenir un ou plusieurs sauts de tierce après que l'enseignant ait :
 - nommé la tonalité
 - Jouer la triade de la tonique une fois et la mélodie deux fois.Note de départ : tonique ou dominante
Tonalité : Si^b, Mi^b, Fa ou Do majeur concert
Ambitus : à l'intérieur d'une 5^{te} juste
Métrique : 3/4 ou 4/4

2. Rythme 8/sec. 2

Les élèves chanteront ou frapperont le rythme d'une courte mélodie après qu'elle ait été jouée deux fois par l'enseignant. Métriques : 2/4 ou 3/4.

3. Intervalles 8/sec. 2

Les élèves seront capables d'identifier oralement les intervalles de 3^{ce} majeure et 5^{te} juste.

COMPÉTENCE Les élèves rempliront les exigences des examens de Formation Auditive du RCM 4 ou l'équivalent.

Standards de Musique d'Ensemble 8/Sec. 2

STANDARD

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 2/2.5
- Voir section VI, D.

QUALITÉ

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 2.5/3
- Voir section VI, D.

COMPÉTENCE

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 2.5/3.5
- Voir section VI, D.

Unité d'Enseignement ou Exigences d'un Projet créatif 8/Sec. 2

- Voir Section IX.

9^e année/Sec. 3

Gammes et Arpèges 9 ^e année/sec. 3 (en noires sur un octave à ♩ = 104)	
STANDARD	Majeures : Si ^b , Mi ^b , Fa, La ^b , Do, Ré ^b , Sol, Sol ^b , Ré, Do ^b concert
	Mineures mélodiques : Sol, Do, Ré, Fa, La concert
	Chromatiques : sur un octave en partant de n'importe quelle note
	Articulations : liées, lourées, détachées
QUALITÉ	Majeure : Do, Fa, Si ^b , Mi ^b , La ^b , Sol, Ré, La, Mi, Ré ^b , Si écrites
	Mineure mélodique : La, Ré, Mi, Sol, Si écrites
	Chromatiques : sur un octave en partant de n'importe quelle note
	Articulations : liées, lourées, détachées
	liées par deux, deux liées - deux détachées, deux détachées – deux liées
	trois liées – une détachée
COMPÉTENCE	Majeures : Do, Fa, Si ^b , Mi ^b , La ^b , Sol, Ré, La, Mi, Ré ^b , Si écrites
	Mineures mélodiques : La, Ré, Mi, Si, Sol, Do écrites
	Chromatiques : sur un octave en partant de n'importe quelle note
	Articulations : liées, lourées, détachées
	liées par deux, deux liées - deux détachées
	deux détachées – deux liées, trois liées – une détachée
	une détachée – trois liées

Rythmique 9/Sec. 3 (Tous les niveaux)

1. L'élève démontrera de la compréhension musicale et des habiletés à :
 - a. Maintenir une pulsation régulière lorsqu'il frappe, compte, chante ou joue.
 - b. Subdiviser la pulsation en deux, trois ou quatre parties égales lorsqu'il frappe, compte chante ou joue.
 - c. Commencer, soutenir et terminer les rythmes en respectant la règle des durées pour ce niveau lorsqu'il chante ou joue.
 - d. Ecrire, frapper, compter, chanter et jouer les rythmes suivants (en plus de ceux des niveaux précédents) en 4/4, 2/4 et 3/4 à ♩ = 104. À ce niveau, les élèves commenceront à toucher aux métriques de 5/4 et 6/4.



- e. Frapper, compter, chanter et jouer les figures de notes suivantes et leurs silences équivalents en 2/2 à ♩ = 96 :



- f. Frapper, compter, chanter et jouer les rythmes ou silences équivalents suivants (en plus de ceux du niveau précédent) en 3/8, 6/8, 9/8 ou 12/8 à $\text{♩} = 152$ ou $\text{♩} = 52$. À ce niveau, les élèves commenceront à toucher aux métriques de 5/8 et 7/8.



- g. Frapper, compter, chanter et jouer les modèles rythmiques suivants en 4/4 à $\text{♩} = 72$:



- h. Les rythmes additionnels suivants et leurs silences équivalents sont pour les percussionnistes seulement. Il n'y a pas de changement dans les métriques et le tempo demandé.



2. Les élèves démontreront de plus en plus d'indépendance rythmique. En 9^e année/sec. 3, les élèves doivent être capables de frapper, compter, chanter ou jouer un rythme de ce niveau pendant que jusqu'à trois rythmes différents de ce niveau sont joués simultanément.

Indications d'interprétation 9/Sec. 3 (Tous les niveaux)

1. En plus des exigences des années précédentes, les élèves démontreront la capacité de jouer dans toutes les nuances de *pianissimo* à *fortissimo*, dans n'importe quelle combinaison, sur n'importe quelle note tout en conservant une bonne qualité de son et d'intonation.
2. Les élèves démontreront la capacité de jouer un diminuendo-crescendo commençant *fortissimo*, descendant à *pianissimo* et remontant jusqu'à *fortissimo* sur n'importe quelle note à $\text{♩} = 60$ sur huit pulsations tout en conservant une bonne qualité de son et d'intonation.
3. Les élèves démontreront la capacité de jouer un *crescendo-diminuendo* commençant *pianissimo*, montant à *fortissimo* pour redescendre jusqu'à *pianissimo* sur n'importe quelle note à $\text{♩} = 60$ sur huit pulsations tout en gardant une bonne qualité de son et d'intonation.
4. Les élèves démontreront la capacité de jouer un *fortepiano-crescendo* sur n'importe quelle note à $\text{♩} = 60$ sur huit pulsations tout en conservant une bonne qualité de son et d'interprétation.

Interprétation de chorales 9/Sec. 3 (Tous les niveaux)

Pendant l'interprétation d'un chorale préparé, les élèves démontreront des habiletés et une compréhension grandissante de la qualité du son (embouchure et respiration), des articulations, de la balance, du fondu, de l'intonation, du phrasé, des nuances et du rythme correspondant aux attentes de ce niveau.

Lecture à vue 9/Sec. 3 (Tous les niveaux)

1. En plus des exigences des années précédentes, les élèves compteront et frapperont ou joueront des formules rythmiques de quatre mesures sur une seule note en 2/4, 3/4, 4/4, 3/8 ou 6/8 qui utilisent n'importe quelle combinaison des rythmes suivants :



- Dans les métriques composées : toutes les combinaisons de croches et doubles-croches incluant les silences équivalents.
2. Les élèves compteront et frapperont ou joueront des rythmes en 5/4, 6/4, 5/8, 7/8, 9/8 ou 12/8.
 3. Les élèves seront capables d'appliquer le concept de la liaison à toutes les figures rythmiques et combinaisons de celles-ci.
 4. Les élèves liront à vue une courte composition du niveau de programme de 8^e année/sec. 2.
 5. Les élèves devront conserver une pulsation stable et une bonne accentuation rythmique.

Formation Auditive 9/Sec. 3

- STANDARD**
1. Reproduction d'une mélodie 9/sec. 3
Les élèves reproduiront une mélodie de six notes basée sur les cinq premières notes d'une gamme majeure diatonique (avec un ou plusieurs sauts de tierce) en 3/4 ou 4/4 après que l'enseignant ait :
 - nommé la tonalité
 - Joué la triadeNote de départ : tonique ou dominante
Tonalité : Si^b, Mi^b, Fa, La^b, Do ou Ré^b majeur concert
Ambitus : à l'intérieur d'une 5^{te} juste
Métrique : 3/4 ou 4/4
 2. Rythme 9/sec. 3
Les élèves chanteront ou frapperont le rythme d'une courte mélodie après qu'elle ait été jouée deux fois par l'enseignant. Métriques : 2/4 ou 6/8.

3. Intervalles 9/sec. 3

Les élèves seront capables d'identifier oralement les intervalles ascendants de 3^{ce} majeure et mineure, 4^{te} juste, 5^{te} juste et d'8^{ve} ainsi que la 3^{ce} mineure descendante.

QUALITÉ

1. Reproduction d'une mélodie 9/sec. 3

Les élèves reproduiront une mélodie de six notes basée sur les cinq premières notes d'une gamme majeure diatonique (avec un ou plusieurs sauts de tierce) en 3/4 ou 4/4 après que l'enseignant ait :

- nommé la tonalité
- Joué la triade

Note de départ : tonique ou dominante

Tonalité : Si^b, Mi^b, Fa, Do ou La^b majeur concert

Ambitus : à l'intérieur d'une 5^{te} juste

Métrique : 3/4 ou 4/4

2. Rythme 9/sec. 3

Les élèves chanteront ou frapperont le rythme d'une courte mélodie après qu'elle ait été jouée deux fois par l'enseignant. Métriques : 2/4 ou 6/8.

3. Intervalles 9/sec. 3

Les élèves seront capables d'identifier oralement les intervalles ascendants de 3^{ce} majeure et mineure, 4^{te} juste, 5^{te} juste et d'8^{ve} ainsi que la 3^{ce} mineure descendante.

COMPÉTENCE Les élèves rempliront les exigences des examens de formation auditive du RCM 6 ou l'équivalent.

Standards de Musique d'Ensemble 9/Sec. 3

STANDARD

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 2.5/3
- Voir section VI, D.

QUALITÉ

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 3/3.5
- Voir section VI, D.

COMPÉTENCE

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 3/3.5
- Voir section VI, D.

Unité d'Enseignement ou Exigences d'un Projet créatif 9/Sec. 3

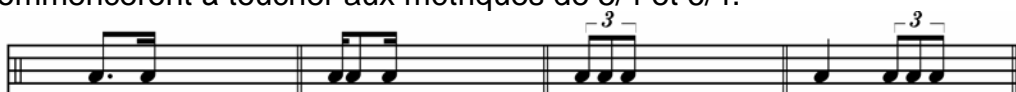
- Voir Section IX.

10^e année/Sec. 4

Gammes et Arpèges 10^e année/sec. 4 (gammes en croches/arpèges en noires à ♩ = 72)	
STANDARD	Majeures : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures mélodiques : Sol, Do, Ré, Fa, La, Si ^b , Mi ^b concert
	Chromatiques : En partant de n'importe quelle note sur un octave ou deux octaves lorsque possible
	Arpèges 7 ^e de dominante : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Articulations : liées, lourées, détachées, liées par deux
QUALITÉ	Majeures : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures mélodiques : La, Ré, Mi, Sol, Si, Do, Fa, Do [#] , Si ^b écrite
	Mineures harmoniques : La, Ré, Mi, Sol, Si, Do, Fa écrite
	Chromatiques : En partant de n'importe quelle note sur un octave ou deux octaves lorsque possible
	Arpèges 7 ^e de dominante : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Articulations : liées, lourées, détachées, liées par deux
	deux liées – deux détachées, deux détachées – deux liées
trois liées – une détachée	
Compétence	Majeures : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures mélodiques : La, Ré, Mi, Sol, Si, Do, Fa, Do [#] , Si ^b écrite
	Mineures harmoniques : La, Ré, Mi, Sol, Si, Do, Fa écrite
	Chromatiques : En partant de n'importe quelle note sur un octave ou deux octaves lorsque possible
	Arpèges 7 ^e de dominante : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Articulations : liées, lourées, détachées, liées par deux
	deux liées – deux détachées, deux détachées – deux liées
	trois liées – une détachée, une détachée – trois liées
une détachée – deux liées – une détachée	

Rythmique 10/Sec. 4 (Tous les niveaux)

1. L'élève démontrera de la compréhension musicale et des habiletés à :
 - a. Maintenir une pulsation régulière lorsqu'il frappe, compte, chante ou joue.
 - b. Subdiviser la pulsation en deux, trois, quatre ou cinq parties égales lorsqu'il frappe, compte, chante ou joue.
 - c. Commencer, soutenir et terminer les rythmes en respectant la règle des durées pour ce niveau lorsqu'il chante ou joue.
 - d. Écrire, frapper, compter, chanter et jouer les rythmes suivants (en plus de ceux des niveaux précédents) en 4/4, 2/4 et 3/4 à ♩ = 108. À ce niveau, les élèves commenceront à toucher aux métriques de 5/4 et 6/4.



- N'importe quelle combinaison de 4 doubles-croches et quarts de soupirs.
- N'importe quelle combinaison de doubles-croches et de croches.

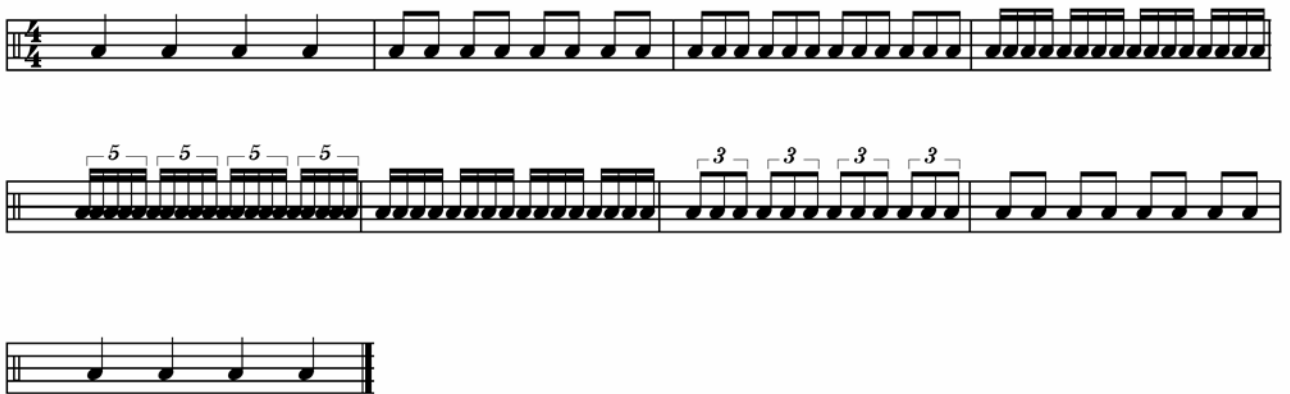
- e. Frapper, compter, chanter et jouer les figures de notes suivantes et leurs silences équivalents en 2/2 à ♩ = 120 :



- f. Frapper, compter, chanter et jouer les rythmes ou silences équivalents suivants (en plus de ceux des niveaux précédents) en 3/8, 6/8, 9/8 ou 12/8 à ♩ = 152 ou ♩ = 60. À ce niveau, les élèves commenceront à toucher aux métriques de 5/8 et 7/8.



- g. Frapper, compter, chanter et jouer les modèles rythmiques suivants en 2/2 ou 4/4 à ♩ = 76 :



2. Les standards rythmiques pour les percussionnistes sont décrits dans le document *Standards Techniques au Programme pour les Percussions*.
3. Les élèves démontreront de plus en plus d'indépendance rythmique. En 10^e année/sec. 4, les élèves doivent être capables de frapper, compter, chanter ou jouer un rythme de ce niveau pendant que jusqu'à trois rythmes différents de ce niveau sont joués simultanément.
4. Les élèves démontreront la capacité d'utiliser le coup de langue simple rapide ou le double coup de langue pour jouer n'importe quelle gamme de ce niveau à ♩ = 120 en utilisant les rythmes suivants :
 - Groupes de 4, 6 ou 8 doubles-croches sur la même note en montant et descendant sur un octave.

Lecture à vue 10/Sec. 4

STANDARD 1. En plus des exigences de années précédentes, les élèves compteront et frapperont ou joueront des rythmes présentés sur une seule note qui utilise n'importe quelle combinaison des rythmes suivants incluant les silences équivalents :



2. Les élèves appliqueront le concept de liaison à tous les rythmes ci-dessus.
3. Les élèves compteront et frapperont ou joueront des rythmes dans les métriques 5/4, 6/4, 7/8, 9/8 ou 12/8.
4. Les élèves liront à vue une composition du niveau de 9^e année/sec. 3.
5. Les élèves devront conserver une pulsation stable et une bonne accentuation rythmique.

QUALITÉ Ayant reçu une partition musicale un grade en dessous du niveau habituellement travaillé, les élèves, sans l'aide de l'enseignant, démontreront un haut niveau de compréhension et d'habileté dans la répétition et l'interprétation appropriée (dans le style) de trois périodes historiques parmi les suivantes : Médiévale, Renaissance, Baroque, Classique, Romantique ou Contemporaine.

COMPÉTENCE Ayant reçu une partition musicale un grade en dessous du niveau habituellement travaillé, les élèves, sans l'aide de l'enseignant, démontreront un haut niveau de compréhension et d'habileté dans la répétition et l'interprétation appropriée (dans le style) de trois périodes historiques parmi les suivantes : Médiévale, Renaissance, Baroque, Classique, Romantique ou Contemporaine.

Formation Auditive 10/Sec. 4

STANDARD 1. Reproduction d'une mélodie 10/sec. 4
Les élèves reproduiront une mélodie de six notes basée sur les cinq premières notes d'une gamme majeure qui peut contenir un ou plusieurs sauts de tierce, en 3/4 ou 4/4 après que l'enseignant ait :

- nommé la tonalité
- joué la triade de la tonique une fois et la mélodie deux fois.

Note de départ : tonique ou dominante.
Tonalité : Si^b, Mi^b, Fa, La^b, Do, Ré^b, Sol, Sol^b, Ré ou Do^b majeur
Ambitus : à l'intérieur d'une 5^{te} juste
Métrique : 3/4 ou 4/4

2. Rythme 10/sec. 4

Les élèves chanteront ou frapperont le rythme d'une courte mélodie après que l'enseignant l'ait joué deux fois. Métriques : 2/4 (3 mesures) ou 6/8 (2 mesures).

3. Intervalles 10/sec. 4

Les élèves seront capables d'identifier oralement les intervalles de 3^{ce} majeure et mineure, de 4^{te}, 5^{te} et d'8^{ve} justes.

QUALITÉ Les élèves rempliront les exigences des examens de formation auditive du RCM 4 ou l'équivalent.

COMPÉTENCE Les élèves rempliront les exigences des examens de formation auditive du RCM 8 ou l'équivalent.

Standards de Musique d'Ensemble 10/Sec. 4

STANDARD

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 3.5/4
- Voir section VI, D.

QUALITÉ

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 4/4.5
- Voir section VI, D.

COMPÉTENCE

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 4/4.5
- Voir section VI, D.

Unités d'Enseignement ou Exigences d'un Projet créatif 10/Sec. 4

- Voir Section IX.

11^e année/Sec. 5

Gammes et Arpèges 11^e année/sec. 5 (Sur deux octaves lorsque possible en croches à ♩ = 80)	
STANDARD	Majeures : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures mélodiques : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures harmoniques : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Chromatiques : en partant de n'importe quelle note sur un octave ou deux lorsque possible
	Arpèges 7 ^e de dominante : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Arpèges 7 ^e diminuée : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Articulations : liées, lourées, détachées, liées par deux, deux liées – deux détachées
QUALITÉ	Majeures : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures mélodiques : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures harmoniques : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Chromatiques : en partant de n'importe quelle note sur un octave ou deux lorsque possible
	Arpèges 7 ^e de dominante : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Arpèges 7 ^e diminuée : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Articulations : liées, lourées, détachées liées par deux, deux liées – deux détachées deux détachées – deux liées, trois liées – une détachée
COMPÉTENCE	Majeures : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures mélodiques : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures harmoniques : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Chromatiques : en partant de n'importe quelle note sur un octave ou deux lorsque possible
	Arpèges 7 ^e de dominante : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Arpèges 7 ^e diminuée : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Articulations : liées, lourées, détachées liées par deux, deux liées – deux détachées deux détachées – deux liées, trois liées – une détachée une détachée – trois liées, une détachée – deux liées – une détachée

Lecture à vue 11/Sec. 5

- STANDARD**
- Les élèves compteront et frapperont ou joueront n'importe quel rythme du niveau 10^e année/sec. 4.
 - Les élèves liront à vue une composition du niveau de 10^e année/sec. 4.

QUALITÉ Ayant reçu une partition musicale un grade en dessous du niveau habituellement travaillé, les élèves, sans l'aide de l'enseignant, démontreront un haut niveau de compréhension et d'habileté dans la répétition et l'interprétation appropriée (dans le style) de trois périodes historiques parmi les

suivantes : Médiévale, Renaissance, Baroque, Classique, Romantique ou Contemporaine. Les élèves au niveau Qualité démontreront une compréhension mature de trois de ces périodes.

COMPÉTENCE Ayant reçu une partition musicale un grade en dessous du niveau habituellement travaillé, les élèves, sans l'aide de l'enseignant, démontreront un haut niveau de compréhension et d'habileté dans la répétition et l'interprétation appropriée (dans le style) de trois périodes historiques parmi les suivantes : Médiévale, Renaissance, Baroque, Classique, Romantique ou Contemporaine. Les élèves au niveau Compétence démontreront une compréhension mature de quatre de ces périodes.

Formation Auditive 11/Sec. 5

- STANDARD**
1. Reproduction d'une mélodie 11/sec. 5
Les élèves reproduiront une mélodie de six notes basée sur les cinq premières notes d'une gamme majeure qui peut contenir un ou plusieurs sauts de tierce, en 3/4 ou 4/4 après que l'enseignant ait :
 - nommé la tonalité
 - joué la triade de la tonique une fois et la mélodie deux fois.Note de départ : tonique ou dominante.
Tonalité : n'importe quelle tonalité majeure
Ambitus : à l'intérieur d'une 5^{te} juste
Métrique : 3/4 ou 4/4
 2. Rythme 11/sec. 5
RCM 4 ou l'équivalent – Les élèves chanteront ou frapperont le rythme d'une courte mélodie après que l'enseignant l'ait joué deux fois. Métriques : 2/4 (3 mesures) ou 6/8 (2 mesures).
 3. Intervalles 11/sec. 5.
RCM 4 ou l'équivalent – Les élèves identifieront oralement n'importe lequel des intervalles ascendants de 3^{ce} majeure et mineure, de 4^{te} juste, de 5^{te} juste et d'8^{ve} juste ainsi que la 3^{ce} mineure, la 5^{te} juste et l'8^{ve} juste descendants.

QUALITÉ Les élèves rempliront les exigences des examens de formation auditive du RCM 6 ou l'équivalent.

COMPÉTENCE Les élèves rempliront les exigences des examens de formation auditive du RCM 9 ou l'équivalent.

Standards de Musique d'Ensemble 11/Sec. 5

STANDARD

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 4/4.5
- Voir section VI, D.

QUALITÉ

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 4.5/5
- Voir section VI, D.

COMPÉTENCE

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 4.5/5
- Voir section VI, D.

Unités d'Enseignement ou Exigences d'un Projet créatif 11/Sec. 5

- Voir Section IX.

12^e année

Gammes et Arpèges 12^e année (Sur deux octaves lorsque possible en croches à ♩ = 84)	
STANDARD	Majeures : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures mélodiques : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures harmoniques : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Chromatiques : en partant de n'importe quelle note sur un octave ou deux lorsque possible
	Arpèges 7 ^e de dominante : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Arpèges 7 ^e diminuée : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Articulations : liées, lourées, détachées, liées par deux
	deux liées – deux détachées, deux détachées – deux liées
QUALITÉ	Majeures : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures mélodiques : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures harmoniques : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Chromatiques : en partant de n'importe quelle note sur un octave ou deux lorsque possible
	Arpèges 7 ^e de dominante : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Arpèges 7 ^e diminuée : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Articulations : liées, lourées, détachées
	liées par deux, deux liées – deux détachées
deux détachées – deux liées, trois liées – une détachée	
COMPÉTENCE	Majeures : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures mélodiques : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Mineures harmoniques : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Chromatiques : en partant de n'importe quelle note sur un octave ou deux lorsque possible
	Arpèges 7 ^e de dominante : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Arpèges 7 ^e diminuée : tous les tons par le cycle de 4 ^{te}
	Articulations : liées, lourées, détachées
	liées par deux, deux liées – deux détachées
	deux détachées – deux liées, trois liées – une détachée
une détachée – trois liées, une détachée – deux liées – une détachée	

Lecture à vue 12

STANDARD Les élèves liront à vue une courte composition dans une tonalité majeure ou mineure du niveau 11^e année/sec. 5

QUALITÉ Ayant reçu une partition musicale un grade en dessous du niveau habituellement travaillé, les élèves, sans l'aide de l'enseignant, démontreront un haut niveau de compréhension et d'habileté dans la répétition et l'interprétation appropriée (dans le style) de trois périodes historiques parmi les suivantes : Médiévale, Renaissance, Baroque, Classique, Romantique ou

Contemporaine. Les élèves au niveau Qualité démontreront une compréhension mature de quatre de ces périodes.

COMPÉTENCE Ayant reçu une partition musicale un grade en dessous du niveau habituellement travaillé, les élèves, sans l'aide de l'enseignant, démontreront un haut niveau de compréhension et d'habileté dans la répétition et l'interprétation appropriée (dans le style) de trois périodes historiques parmi les suivantes : Médiévale, Renaissance, Baroque, Classique, Romantique ou Contemporaine. Les élèves au niveau Compétence démontreront une compréhension mature de toutes ces périodes.

Formation Auditive 12

- STANDARD**
1. Reproduction d'une mélodie 12
Les élèves reproduiront une mélodie de neuf notes basée sur une gamme majeure complète, de tonique à dominante ou de dominante à dominante après que l'enseignant ait :
 - nommé la tonalité
 - joué la triade de la tonique une fois et la mélodie deux fois.Note de départ : tonique, médiate ou dominante.
Tonalité : n'importe quelle tonalité majeure
Ambitus : à l'intérieur d'une gamme de neuf notes
Métrique : 3/4, 4/4, ou 6/8
 2. Rythme 12
RCM 6 ou l'équivalent – Les élèves chanteront ou frapperont le rythme d'une courte mélodie après que l'enseignant l'ait joué deux fois. Métriques : 2/4 (3 mesures) ou 6/8 (2 mesures).
 3. Intervalles 12
RCM 6 ou l'équivalent – Les élèves identifieront oralement n'importe lequel des intervalles ascendants de tierce majeure et mineure, de quarte juste, de quinte juste et d'octave juste ainsi que la tierce mineure, la quinte juste et l'octave juste.

QUALITÉ Les élèves rempliront les exigences des examens de formation auditive du RCM 8 ou l'équivalent.

COMPÉTENCE Les élèves rempliront les exigences des examens de formation auditive du RCM 10 ou l'équivalent.

Standards de Musique d'Ensemble 12

STANDARD

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 4.5/5
- Voir section VI, D.

QUALITÉ

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 5/5.5
- Voir section VI, D.

COMPÉTENCE

- Les élèves démontreront du savoir-faire dans l'interprétation de répertoire d'harmonie de grade 5/6
- Voir section VI, D.

Unités d'Enseignement ou Exigences d'un Projet créatif 12

- Voir Section IX.

XI. Standards techniques au programme pour les percussions


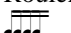

Gammes (telles que pour les instruments en enlevant les articulations)

Les rudiments doivent être joués de mémoire, en souplesse, avec un maximum de contrôle en alternant les mains lorsque possible. Les élèves devront être capables de commencer à un tempo très lent, accélérer jusqu'à la vitesse métronomique indiquée pour ensuite ralentir jusqu'au tempo de départ. Lorsqu'il n'y a pas d'indication de tempo, les élèves devront aller le plus vite possible tout en gardant un bon contrôle (Note : les rythmes mentionnés à côté des noms des rudiments sont pour des raisons de synchronisation avec le métronome. Pour la notation exacte des rudiments, se référer à la liste PAS des 40 rudiments internationaux).

Certains termes techniques n'ont pas vraiment d'équivalent français et sont habituellement utilisés sous leur forme anglaise dans les partitions, méthodes et autres types de matériel. Ils se retrouvent donc en anglais dans ce document.

7^e Année/Sec. 1

Rudiments de caisse claire 1

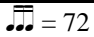
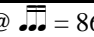








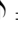



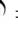


Rudiment	Standard	Qualité	Compétence
Roulement à rebonds multiples (chevauchement)	1 mouvement = ♩ = 80	1 mouvement = ♩ = 100	1 mouvement = ♩ = 120
Roulement à coups simples 	@ ♩ = 72	@ ♩ = 86	@ ♩ = 100
Roulement à coups doubles 	@ ♩ = 60	@ ♩ = 70	@ ♩ = 80
flam	Croches @ ♩ = 60	Croches @ ♩ = 80	Croches @ ♩ = 100
Paradiddle simple 	@ ♩ = 54	@ ♩ = 72	@ ♩ = 90

Accessoires 1:





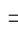


Instrument	Standard	Qualité	Compétence
Grosse caisse	Coup simple et coupé sur un côté	Technique du niveau Standard + coup simple et coupé avec les mains sur les deux côtés	Technique du niveau Qualité avec les mains et un genou sur les deux côtés
Cymbales à mains	<i>mf</i> laissez-viber	Idem	Idem
Tambour de basque	Coup avec les doigts	Coups avec les doigts, accents avec les poignets	Alterner les coups
triangle	Coups simples	Idem	Idem

8^e Année/Sec. 2

Rudiments de caisse claire 2: En plus des rudiments de caisse claire 1:




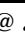






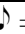



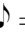


Rudiment	Standard	Qualité	Compétence
Roulement à coups triples	@  = 72	@  = 86	@  = 100
flam tap	Croches @  = 72	Croches @  = 86	Croches @  = 100
ruff	Noires @  = 80	Noires @  = 100	Noires @  = 120
double paradiddle 	 = 120	 = 140	 = 160
Roulement à 5 coups 	 = 120	 = 140	 = 160

Accessoires 2:




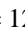

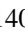
Instrument	Standard	Qualité	Compétence
claves	Démontrer le rythme de clave 3-2	Idem	Idem
Maracas - croches régulières et articulées	@  = 100	@  = 120	@  = 140
guiro 	 = 100	 = 120	 = 140
Cloche à vache	Démontrer les coups "sur le bord" et "sur la face" de l'instrument	Idem	Idem

9^e Année/Sec. 3

Rudiments de caisse claire 3: En plus des rudiments de caisse claire 1 et 2 :

Rudiment	Standard	Qualité	Compétence
Roulement à rebonds multiples	1 mouvement =  @  = 60	1 motion =  @  = 80	1 motion =  @  = 100
Ruff à coup simple	3 coups	3 et 4 coups	3, 4 et 5 coups
flam paradiddle 	 = 60	 = 70	 = 80
ratamacues	 = 90	 = 108	 = 120
Roulement à 7 coups 	 = 120	 = 140	 = 160

Accessoires 3 :

Instrument	Standard	Qualité	Compétence
Grosse caisse	Jouer un roulement soutenu	Jouer un roulement soutenu et le couper	Jouer plusieurs roulements soutenus avec des coupures entre chacun
Cymbales à mains	<i>mf</i> "secco" et laissez-vibrer	Idem	Idem
Cymbales à doigts	Démontrer la "technique côté à côté"	Idem	Idem
tambour de basque	Roulement secoué (<i>mf</i>)	Roulement secoué (<i>p</i> et <i>f</i>)	Roulement secoué (<i>pp</i> à <i>ff</i> à <i>pp</i>)
Tambour de basque doucement, rythmes rapides (joué avec les doigts posés à l'envers sur les genoux)	 @  = 180	 @  = 120	 @  = 140

Timbales 1: Exécuter les exercices d'accord suivants sur 2 timbales (29" et 26")


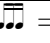

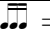


Standard	Qualité	Compétence
Un Si ^b étant donné, accorder la timbale 26" sur Si ^b .	Un Si ^b étant donné, accorder la timbale 26" sur Si ^b et la 29" sur Fa.	Un La étant donné, accorder la timbale 26" sur Si ^b et la 29" sur Fa.

10^e Année/Sec. 4

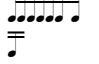
Plusieurs baguettes 1: à jouer sur un instrument à clavier, une main à la fois, en utilisant deux baguettes dans chaque main. Jouer des tierces, quarts et quintes en progression par demi-tons, sur deux octaves ascendants et descendants en noires.

Standard	Qualité	Compétence
@ ♩ = 60	@ ♩ = 70	@ ♩ = 80

Rudiments de caisse claire 4: En plus des rudiments de caisse claire 1, 2 et 3 :

Rudiment	Standard	Qualité	Compétence
leçon 25 	♩ = 80	♩ = 100	♩ = 120
Accent flam	@  = 80	@  = 90	@  = 100
flamacue 	♩ = 80	♩ = 90	♩ = 100
Drag tap simple	Croches @ ♩ = 60	Croches @ ♩ = 80	Croches @ ♩ = 100
Roulement à 9 coups 	♩ = 120	♩ = 140	♩ = 160
Roulement à coups doubles (continu)	Transition aux rebonds @ ♩ = 50	Transition aux rebonds @ ♩ = 60	Transition aux rebonds @ ♩ = 70

Accessoires 4:

Instrument	Standard	Qualité	Compétence
bongos - jouer : 	Utiliser les baguettes	Technique Standard + technique de base des doigts en utilisant des sons ouverts	Technique Qualité + authentique pattern "martillo" incluant les techniques pour étouffer avec la main gauche
Timbales (avec cloche à vache)	Rythme de chacha de base	Idem	Idem
congas	Sons ouverts et fermés	pattern de base en utilisant des sons ouverts et fermés	pattern de base en utilisant des sons ouverts, fermés et le "slap"
castanettes	Roulements et "glopé"	Technique Standard + "double glopé" improvisés à la place des coups simples	Technique Qualité + "caretilla"
shaker	Croches stables @ ♩ = 140	Croches avec accents : 1 - - - 3 - - -	Croches avec accents: 1 - - + 3 - - +

Timbales 2: Sur deux timbales, exécuter les exercices de roulement suivants :


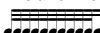


Standard	Qualité	Compétence
Jouer un roulement soutenu sur une timbale, puis sur l'autre en ajustant les différences dans la vitesse de roulement.	Jouer un roulement soutenu sur la plus grande timbale qui se termine par un coup sur la plus petite - aussi de la plus petite à la plus grande.	Jouer un roulement soutenu qui passe doucement d'une timbale à l'autre plusieurs fois

11^e Année/Sec. 5

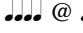

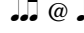
Plusieurs baguettes 2: à jouer sur un instrument à clavier en utilisant 4 baguettes. Jouer tous les accords majeurs en progression par demi-tons sur deux octaves ascendants et descendants en noires.

Standard	Qualité	Compétence
@ ♩ = 60	@ ♩ = 70	@ ♩ = 80

Rudiments de caisse claire 5: En plus des rudiments de caisse claire 1, 2, 3 et 4 :

Rudiment	Standard	Qualité	Compétence
"drag tap" double	Croches @ ♩ = 160	Croches @ ♩ = 180	Croches @ ♩ = 200
Roulement à 10 coups 	♩ = 120	♩ = 140	♩ = 160
Roulement à 11 coups 	♩ = 120	♩ = 140	♩ = 160
Drag padiddle no.1	♩ = 120	♩ = 140	♩ = 160
paradiddle triple 	♩ = 160	♩ = 190	♩ = 220
Flam mill simple 	♩ = 140	♩ = 160	♩ = 180

Accessoires 5:

Instrument	Standard	Qualité	Compétence
tambour de basque	Roulement de pouce (<i>mf</i>) ♩ @ ♩ = 60	thumb roll (<i>mf</i>) ♩ @ ♩ = 60	thumb roll (<i>mf</i>) ♩ @ ♩ = 60
Tambour de basque fort, rythmes rapides et forts (technique "main aux genou")	 @ ♩ = 180	 @ ♩ = 120	 @ ♩ = 140
triangle	Roulement (<i>mf</i>)	Roulement (<i>p</i> et <i>f</i>)	Roulement (<i>pp</i> à <i>ff</i> à <i>pp</i>)
Cymbales à mains	<i>pp</i> et <i>ff</i> "secco" et laissez-viber	Idem	Idem

Timbales 3: sur deux timbales, exécuter les exercices :










Standard	Qualité	Compétence
Jouer des coups simples d'une main, étouffer le son entre chaque coup avec l'autre main. Alternier en utilisant une timbale différente pour chaque main.	Démontrer la technique STANDARD + étouffer avec la même main	Démontrer la technique qualité + jouer des coups simples en alternant les mains (sur des timbales différentes). Étouffer le son d'une timbale exactement au même moment qu'on frappe sur l'autre

12^e Année

Plusieurs baguettes 3: à jouer sur un instrument à clavier en utilisant 4 baguettes. Jouer tous les accords majeurs et mineurs en progression de demi-tons, sur deux octaves ascendants et descendants en noires

Standard	Qualité	Compétence
@ ♩ = 60	@ ♩ = 70	@ ♩ = 80

Rudiments de caisse claire 6: En plus des rudiments de caisse claire 1, 2, 3, 4 et 5 :

Rudiment	Standard	Qualité	Compétence
Triolets "swissarmy"	@  = 90	@  = 120	@  = 150
paradiddle-diddle 	♩ = 140	♩ = 180	♩ = 220
pataflafla 	♩ = 120	♩ = 140	♩ = 160
drag paradiddle no.2 	♩ = 140	♩ = 160	♩ = 180
Roulement à 6 coups 	♩ = 140	♩ = 160	♩ = 180
Roulement à 17 coups 	♩ = 140	♩ = 160	♩ = 180
flam drag 	♩ = 70	♩ = 85	♩ = 100

Timbales 4: Sur deux timbales, jouer la gamme de Fa majeur ascendante et descendante en "pédalant" du Fa jusqu'au Fa sous le Do central en noire.

Standard	Qualité	Compétence
@ ♩ = 80	@ ♩ = 100	@ ♩ = 120